

Accompagner les personnes en situation de handicap en rupture de parcours, c'est l'objectif du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)

Accompagner les personnes en situation de handicap en rupture de parcours, c'est l'objectif du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)



« Ouvert en septembre 2017, l'objectif du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) est de trouver

des solutions pour des personnes en situation de handicap qui n'en ont pas ou plus. Il s'agit de garantir la continuité dans le parcours de soin ou d'accompagnement des personnes tout au long de leur vie.

Pluridisciplinaire, l'équipe du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) se compose d'une ergothérapeute, d'une assistante sociale, d'une éducatrice spécialisée, d'une neuropsychologue, d'une infirmière et d'une secrétaire. Nous intervenons sur les lieux de vie des personnes, évaluons leurs besoins puis recherchons et mettons en place des solutions en favorisant un maximum d'autonomie. Nous intervenons à la demande de la MDPH, des personnes ou de leur famille le plus rapidement possible. Nous sommes aujourd'hui en relation avec plus de 50 structures dans l'Oise, ce qui nous permet d'apporter des réponses souples et adaptées, quelque soit l'âge et le handicap de la personne. »

Laure AVELINE, Coordonnatrice du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)

CONTACTER NOUS

Directrice : Sophie DAGORNE

Coordinatrice : Laure AVELINE

Zone intervention : Creil - Clermont - Compiègne

Tél : 03 64 60 00 06

Courriel : pcpe.oise@nouvelleforge.com